

	<i>Haut comité pour la transparence et l'information</i> <i>sur la sécurité nucléaire</i> <i>Réunion de travail visant à la mise à jour de l'avis du Haut comité de 2010 relatif à la transparence du cycle 18 janvier 2018</i> <i>Compte rendu de réunion</i>	
	<i>Version finale</i>	<i>Date de la réunion : 18/01/2018</i>

La séance est ouverte à 14 heures 10.

Un tour de table de présentation est effectué.

Natalia POUZYREFF indique que le rapport du Haut comité sur la transparence de la gestion des matières et des déchets nucléaires produits aux différents stades du cycle du combustible doit être actualisé au regard des évolutions survenues depuis sa publication en 2010. Il doit ainsi être révisé en cohérence avec le Plan national de gestion des matières et déchets radioactifs 2016-2018 (PNGMDR) et au regard notamment des nouveaux objectifs prévus par la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte.

Natalia POUZYREFF observe ensuite qu'en égard aux futures générations de réacteurs, la distinction entre déchets et matières valorisables devra être explicitée. Elle espère ainsi la pleine contribution d'EDF dans ce domaine. Par ailleurs, Natalia POUZYREFF regrette que l'enjeu du stockage n'ait pas été abordé dans le rapport. Le rapport actualisé devrait ainsi selon elle, distinguer le cycle fermé théorique (idéal), du cycle actuellement suivi par le combustible et présenter le cycle envisagé pour le futur.

.I Origine de l'avis du Haut comité

Murielle ELISEE rappelle le contexte ayant présidé à l'élaboration de l'avis du Haut comité :

- débats suscités par la diffusion en octobre 2009 sur ARTE d'un reportage intitulé « Déchets : le cauchemar du nucléaire », faisant état de contrats d'exportation d'uranium naturel, appauvri et de retraitement en vue de leur ré-enrichissement signés par AREVA, EDF avec la Russie ;
- saisine du Haut comité par le ministre de l'Environnement et par l'OPECST.

Les saisines demandaient :

- l'examen des échanges internationaux liés au retraitement de l'uranium ;
- une analyse de la transparence et de l'information dans ce domaine ;
- des propositions d'amélioration de la transparence et de l'information.

.II Composition du GT de 2009/2010 et méthodologie de travail adoptée

Murielle ELISEE indique que le groupe de travail (GT) constitué suite aux saisines comptait des membres du Haut comité, des représentants de l'administration et de toutes les parties prenantes et était piloté par le membre du Haut comité représentant le collège des parlementaires.

Yannick ROUSSELET ajoute qu'il s'agissait du député Claude Gatignol.

Murielle ELISEE poursuit en relatant que les organismes concernés ont été saisis (ASN, DGEC, HFDS, EDF, CEA, AREVA) et que des visites ont été organisées dans les installations d'enrichissement de Capenhurst (Royaume-Uni) et de Tricastin. Le projet de rapport élaboré sur la base des données ainsi récoltées et analysées a été validé le 12 juillet 2010. Le document avait suscité des réserves de la part de 4 participants.

.III Contenu et principaux constats du rapport de 2010

Le corps du rapport présente :

- une analyse détaillée du cycle du combustible ;
- des chiffres des flux et stocks de matières et déchets produits aux différents stades du cycle ;
- les enjeux liés à l'approvisionnement en uranium et la politique de la France en la matière, un focus étant réalisé sur les flux entre la France et la Russie ;
- la définition et la classification des déchets radioactifs et des matières valorisables ;
- les contextes réglementaires dans les pays ré-enrichisseurs ;
- la qualité de l'information délivrée aux citoyens ;
- sept recommandations.

Des annexes réunissent divers documents, dont le schéma du cycle du combustible inspiré de la synthèse du PNGMDR 2010-2012.

Le Haut comité y constate que l'information relative aux transferts de matières vers l'étranger n'avait pas de caractère secret, mais que les informations et documents afférents étaient difficilement accessibles pour le grand public et que les éléments de communication des exploitants – concernant notamment le cycle fermé – paraissent difficilement compréhensibles pour le grand public et pouvaient donner lieu à de mauvaises interprétation. Le Haut comité constate par ailleurs, que la gestion des matières issues du cycle du combustible s'inscrit dans le cadre d'un marché international aux pratiques réglementaires homogènes. Enfin, il constate qu'une partie des matières sont entreposées dans l'attente de leur valorisation et que le classement entre matières et déchets peut être réévalué au regard du contexte industriel, politique et/ou technico-économique.

.IV Les « chiffres » du rapport

Guillaume DANIEL précise que le rapport présente notamment le bilan des stocks de matières considérées comme valorisables (uranium appauvri issu de l'enrichissement, uranium de recyclage issu des combustibles usés et plutonium séparé et issu des étapes de retraitement).

Yannick ROUSSELET rappelle que le Haut comité avait recommandé de substituer l'expression « uranium de retraitement » à celle « d'uranium de recyclage ».

Guillaume DANIEL poursuit : le rapport cite également des données des flux présentant la diversité des sources d'approvisionnement du parc d'EDF à différentes étapes du cycle du combustible. Des mouvements qui ne concernent pas la France sont également indiqués. Enfin, un bilan des mouvements entre la France et la Russie est exposé, avec les données des réimportations liées au contrat d'enrichissement.

Ces chiffres ont été réactualisés régulièrement. Lors de la dernière actualisation établie en 2017, les objectifs suivants ont été poursuivis :

- uniformiser les sources d'information : seules les données issues de la comptabilité nationale et internationale de l'IRSN sont exploitées (les données provenaient auparavant à la fois de l'Inventaire national de l'ANDRA, de données comptables de l'IRSN et des données contractuelles de l'exploitant) ;
- élargir la présentation des stocks en intégrant uranium naturel et uranium hautement enrichi ;
- recentrer les flux sur les mouvements internationaux entre la France et les Etats tiers (les contrats franco-russes ayant pris fin).

.V Suivi des recommandations du rapport

Murielle ELISEE rappelle les sept recommandations du Haut comité.

- Présenter le cycle du combustible de manière suffisamment précise pour faire apparaître notamment les déchets, les matières immédiatement valorisées et les matières entreposées en attente de valorisation, les responsabilités des différents acteurs et la question du transfert de propriété de l'uranium appauvri issu de l'enrichissement.
- Faire connaître le PNGMDR.
- Organiser un débat public lors de la parution de chaque nouvelle édition du PNGMDR.
- Améliorer l'information du public sur la distinction établie par la loi entre déchets et matières et sur les possibilités d'évolution du classement des matières et déchets radioactifs.
- Présenter un état des lieux annuel des flux et stocks décrits dans le rapport.
- Compiler les flux et stocks dans chaque PNGMDR.
- Publier le décret « transparence applicable au responsable du transport de substances radioactives » (en application de la loi TSN de 2006 sur la transparence et la sécurité en matière nucléaire).

.VI Les évolutions possibles du rapport de 2010

Présentation générale du secrétariat technique

Stéphanie VIERS fait part des propositions d'évolution envisagées par le secrétariat technique.

- **Les flux annuels et stocks**

Réactualisés à quatre reprises depuis 2010, les flux et stocks présentés dans le rapport ont fait l'objet d'une présentation révisée qui a été explicitée en séance plénière de mars 2017 du Haut comité. Le nouvel affichage des chiffres a suscité quelques questions, mais aucune opposition. Une note explicative a été diffusée. Cette nouvelle présentation pourrait ainsi être reprise.

- **Les réacteurs de 4ème génération**

L'avis du Haut comité 2010 évoque les réacteurs de quatrième génération à plusieurs reprises, en mentionnant notamment l'utilisation d'uranium 238, de MOX usé et le prototype de réacteur préindustriel ASTRID. Le Haut comité soulignait que la mise en œuvre de la filière était une perspective et précisait que cette dernière pouvait être remise en cause du fait du contexte technique, économique et politique. Les hypothèses formulées concernant les réacteurs de quatrième génération sont désormais à actualiser. L'avant-projet détaillé ASTRID sera finalisé fin 2019, date qui correspond aussi à la date de fin de la convention CEA-État. En outre, une réflexion est ouverte entre acteurs du nucléaire et DGEC pour évaluer la suite du programme ASTRID.

- **Le recours à la Russie pour le ré-enrichissement de l'uranium appauvri**

Le rapport présentait les contrats d'EDF et d'AREVA avec la Russie pour le ré-enrichissement de l'uranium appauvri. L'extinction du contrat entre EDF et Areva et la Russie a eu lieu rapidement après 2010, et n'a donc plus lieu d'être évoqué dans le prochain rapport du Haut comité.

- **Le cycle du combustible**

Le contenu du rapport du Haut comité d'une part et du PNGMDR (2016-2018) d'autre part concernant le cycle du combustible est relativement redondant sur le fond, sachant que le PNGMDR est quant à lui actualisé tous les trois ans. En outre, l'Inventaire national des matières et déchets de l'ANDRA reprend des éléments de l'avis du Haut comité en présentant à la fois des chiffres sur les déchets et sur les matières entreposées. Toutefois, les quelques différences entre données de l'ANDRA et celles du PNGMDR pourraient susciter des interrogations de la part du grand public. Par ailleurs, le PNGMDR 2016-2018 expose un bilan des importations et exportations directes, fondé sur les éléments du rapport du Haut comité et les actualisations de la DGEC. Enfin, si la dernière annexe de l'avis du Haut comité intègre bien le stockage profond au cycle du combustible, ce n'est pas le cas dans la présentation du cycle par le PNGMDR 2016-2017 qui est également reprise dans les documents publiés par l'ANDRA. Ni le stockage profond de déchets ni CIGEO ne sont évoqués dans le schéma du cycle.

Jean-Michel GRYGIEL explique les différences entre schémas du cycle par le fait que certaines parties prenantes avaient souhaité qu'un instantané soit présenté. Cet instantané expose les flux annuels actuels de matières et déchets, avec des montants chiffrés ; les déchets ultimes ayant vocation à être stockés à CIGEO y sont donc présentés comme entreposés à la Hague.

Stéphanie VIERS confirme que le schéma du PNGMDR précise dans son titre qu'il s'agit de la « gestion actuelle... ».

Yannick ROUSSELET ajoute que chaque entité ayant un schéma spécifique du cycle du combustible, un consensus a été recherché : la présentation d'un instantané.

Stéphanie VIERS poursuit sa présentation des éléments justifiant l'actualisation du rapport.

En 2013, EDF a suspendu le recyclage de l'uranium de retraitement utilisé dans les réacteurs de la centrale nucléaire de Cruas. EDF devrait décider en 2018 d'une éventuelle filière de valorisation de l'URT à partir de 2020.

Par ailleurs, EDF est autorisée aujourd'hui à charger du MOX dans 24 réacteurs, contre 22 en 2010 (près de 10 % de l'énergie nucléaire est aujourd'hui produit grâce à ce combustible). En outre, les entreposages de combustibles MOX usés sont évoqués – les quantités entreposées pourront utilement être actualisés.

Stéphanie VIERS indique que le nouvel avis du Haut comité pourrait également dresser un bilan du suivi de ses précédentes recommandations, en particulier en termes de transparence. Elle cite enfin divers éléments de réactualisation de l'avis :

- AREVA pourrait désormais ré-enrichir de l'uranium grâce à GBII; ce qui n'était pas possible avec l'ancienne usine Eurodif ; le contexte réglementaire français et européen a évolué ;
- le rapport de visite du site de Tomsok pourrait être intégré. Cette visite a été réalisée seulement en 2012 car la Russie avait refusé d'accueillir certains membres du GT en 2010.

Natalia POUZYREFF souhaiterait des précisions concernant les produits de fission.

Michel PAYS explique qu'après irradiation dans une centrale nucléaire, le combustible est entreposé en piscine pendant trois à cinq ans. Ce dernier est ensuite envoyé à La Hague pour traitement. Hormis les déchets des gaines et matériaux de structure, ce traitement génère 95 % d'uranium recyclable, 1 % de plutonium produit par la réaction nucléaire et 4 % de déchets ultimes aujourd'hui non valorisables (dont les produits de fission). Ces derniers sont vitrifiés, conditionnés et entreposés à La Hague dans la perspective d'un stockage géologique profond.

.VII Présentation des attentes de Greenpeace

Yannick ROUSSELET souligne que le contexte a évolué avec en particulier :

- les demandes de l'ASN à EDF de revoir sa stratégie concernant l'entreposage de combustibles irradiés ;
- la saturation à moyen terme des piscines d'EDF et d'Areva ;
- le projet de construction d'une nouvelle piscine centralisée pour les combustibles usés d'EDF ;
- l'arrêt des exportations vers la Russie ;
- des décisions attendues concernant Cigéo.

Yannick ROUSSELET affirme que le pluralisme qui a présidé à l'élaboration du rapport a permis d'aboutir à un document de grande qualité, et ce, en dépit des quelques réserves formulées. Il a d'ailleurs été souvent utilisé et repris. Cela étant, un rapport doit être actualisé pour continuer d'être pertinent. Les évolutions ont en effet été nombreuses, concernant en particulier l'URE.

Le rapport de 2010 étant destiné à répondre à deux saisines, il paraît inutile de reprendre dans la nouvelle version les points relatifs à ces dernières. En revanche, la trame – cohérente et logique - pourrait être conservée, mais sans les éléments généraux et les définitions s'ils n'ont pas évolué. La phase de demandes de saisine devrait également être évitée pour progresser rapidement.

Yannick ROUSSELET propose :

- d'élaborer un bilan pragmatique du suivi des recommandations du Haut comité ;
- de formuler de nouvelles recommandations actualisées ;
- de distinguer strictement information – qui relève de la mission du Haut comité - et la communication ;
- de préciser le contexte et les données actuelles, de distinguer strictement l'état des lieux d'une part des projets et perspectives d'autre part ;
- de veiller à la cohérence des unités de mesure utilisées ;
- d'utiliser les données les plus récentes ;
- de veiller à une mise en cohérence vis-à-vis du PNGMDR tout en maintenant la valeur ajoutée du rapport – spécifique - du Haut comité ;
- d'acter les éventuels désaccords, en s'obligeant à signer un texte à l'unanimité tout en attribuant à chacune des parties prenantes la responsabilité de ses souhaits et positions ;
- de rechercher autant que possible un consensus en faisant preuve de pragmatisme.

VIII. Présentation des attentes d'EDF

Michel PAYS déclare qu'il importe de ne pas dupliquer les différents travaux (PNGMDR, Inventaire national de l'ANDRA). Le cas échéant ainsi, il conviendra de renvoyer aux autres rapports publics. Michel PAYS confirme l'importance d'un document pédagogique. Par ailleurs, il souhaiterait pour des raisons commerciales que les fournisseurs ne soient pas nommément désignés même si, bien évidemment, les mouvements entre les pays doivent être présentés. Il se dit ensuite favorable au fait d'attribuer à chacun la responsabilité de ses projets et observations.

IX. Présentation des attentes d'AREVA

Jean-Michel GRYGIEL se dit favorable à l'actualisation du rapport, mais en évitant les redondances vis-à-vis des nombreux travaux en cours. En particulier, reproduire les données des flux et stocks de l'Inventaire national de l'ANDRA et des rapports de la DGEC lui paraît inutile. De nombreux documents étant disponibles, il serait difficile de les synthétiser même si les données essentielles pourraient en être reprises. De même, de nombreux documents synthétisent déjà les différentes perspectives de valorisation de matières. Par ailleurs, il estime utile de mettre à jour les informations relatives à l'outil industriel – qui a évolué en particulier avec la mise en service de la seconde usine d'enrichissement de l'uranium.

Enfin, Jean-Michel GRYGIEL, confirme l'importance de protéger les informations de nature commerciale.

X. Echange collectif pour déterminer le champ de la « mise à jour »

Aurélien LOUIS indique que l'existence de divergence entre les chiffres de l'ANDRA et celles de l'IRSN pour des catégories semblant proches est un problème bien identifié. Il serait effectivement utile de faire converger ces dernières, mais cela nécessiterait un travail important. **Aurélien LOUIS** précise que les deux recensements ont deux vocations différentes : l'ANDRA vise la politique de gestion de déchets et l'IRSN la sécurité, la défense et la protection des matières.

Ensuite, **Aurélien LOUIS** annonce que le PNGMDR 2016-2018 est en cours de révision. Cette révision est prévue pour fin 2018. Toutefois, on peut déjà prévoir que le calendrier sera retardé en raison de l'organisation du débat public à l'automne 2018.

Natalia POUZYREFF retient plusieurs pistes pour réactualiser le document. Des définitions claires des matières et des déchets sont attendues, ainsi qu'un effort de rationalisation, de mise en cohérence des données (et à tout le moins un renvoi vers le PNGMDR). Une des recommandations pourrait d'ailleurs être de rendre le PNGMDR plus pédagogique. Par ailleurs, **Natalia POUZYREFF** estime qu'il convient d'informer la population pour la préparer au stockage en couche géologique profonde. A ce dernier titre, elle cite l'exemple de l'effort de communication réalisé en Finlande. Enfin, elle demande si EDF et AREVA pourront produire les éléments nécessaires à la filière nucléaire (concernant les futures centrales, l'arrêt de Fessenheim, la valorisation des matières, les modalités d'entreposage intermédiaire en piscines, etc.)

A titre personnel, **Michel PAYS** estime qu'une vision complète impose d'associer le stockage en couche profonde, qui fait partie du cycle au même titre que les piscines d'entreposage.

Concernant les schémas du cycle de combustible, **Florence LIEBARD** précise que l'édition 2015 de l'Inventaire national diffère légèrement du PNGMDR en ce qu'aux différentes étapes du cycle, elle présente des proportions selon les différentes filières de déchets produits et non des nombres de CSDC et CSDV. Dans l'inventaire national (IN), chacune des filières est bien évidemment associée dans le texte explicatif au nom des stockages concernés (en exploitation et en projet). L'édition 2018 de l'IN devrait paraître pour le 30 juin 2018 et le schéma du cycle de l'édition 2015 y sera reconduit. L'IRSN est bien évidemment attachée à une mise en cohérence mais les catégories définies pour l'IN et le PNGMDR diffèrent. Leur homogénéisation imposerait un long travail.

Elisabeth BLATON fait remarquer par ailleurs que le format du document à produire sera contraint par le calendrier.

Josquin VERNON entend qu'un effort pédagogique est demandé pour clarifier des éléments présents dans d'autres documents comme le PNGMDR. Or, cet objectif ne recouvre pas celui de réactualiser le rapport. Il s'enquiert en conséquence de l'objectif principal : réactualiser le rapport ou vulgariser des informations disponibles par ailleurs ?

Thierry CHARLES estime qu'il serait dommage de se limiter à une réactualisation des données. Il plaide pour un document ayant une double ambition : améliorer la visibilité sur le cycle (passé, actuel et en perspective) et constituer un métadocument expliquant le PNGMDR et les inventaires.

Yannick ROUSSELET confirme l'intérêt du projet prôné par Thierry Charles, mais il imposerait une charge de travail considérable.

Thierry CHARLES s'interroge sur le calendrier.

Natalia POUZYREFF rappelle que le document devrait être prêt pour le débat public, et donc en juin 2018. Elle affirme qu'un effort pédagogique et de transparence permettrait une large diffusion, y compris à l'étranger.

Thierry CHARLES suggère de prévoir une présentation numérique du rapport.

Benoît BETTINELLI souligne les contraintes imposées par les moyens techniques disponibles et par l'échéance de juin 2018.

Josquin VERNON doute qu'il soit possible en six mois d'aller au-delà d'un toilettage.

Natalia POUZYREFF relève que le GT convient d'élaborer une version légèrement remaniée pour le mois de juin. Elle pense que les changements relatifs à la filière sont les plus importants et espère qu'ils seront précisés.

Michel PAYS pense possible de simplifier le document, d'élaborer un métadocument exposant le cycle actuel et les perspectives et en faisant référence à d'autres travaux pour les volumes de déchets et les flux.

Florence LIEBARD confirme la possibilité et l'intérêt d'établir un lien vers le site internet de l'ANDRA pour la version en ligne de l'Inventaire national. L'inventaire des stocks de déchets et matières est réalisé tous les ans. Seules les prévisions associées aux scénarios des industriels sont réactualisées tous les trois ans.

Thierry CHARLES suggère d'adapter légèrement le sommaire : les développements relatifs à la saisine seraient remplacés par un bref rappel du passé ; le cycle serait ensuite présenté avec un paragraphe faisant le lien avec le PNGMDR, l'inventaire de l'ANDRA et les aspects internationaux ; une autre partie traiterait des déchets.

Elisabeth BLATON ajoute que les perspectives d'évolution doivent être actualisées, ainsi que les recommandations et le bilan.

Natalia POUZYREFF considère que la multiplicité des scénarios et la prospective peuvent être complexes à présenter.

Natalia POUZYREFF indique qu'au-delà des chiffres, il serait intéressant de présenter notamment les possibilités de retraitement, les enjeux des déchets issus du démantèlement des installations nucléaires.

Josquin VERNON fait observer que le rapport devrait être limité au cycle du combustible.

Yannick ROUSSELET ajoute que le PNGMDR sur les déchets est explicite. En l'occurrence, l'objectif principal est ici de présenter le cycle. Cette explicitation constituera la valeur-ajoutée du Haut comité. La fermeture de Fessenheim et la problématique énergétique, les enjeux du démantèlement ne devraient pas être intégrés au rapport.

Natalia POUZYREFF relève que le rapport examinerait le cycle, présenterait une partie prospective (en listant les facteurs d'évolution).

Elisabeth BLATON précise que chacun des participants devra alimenter le rapport s'agissant des perspectives d'évolution pour chaque partie du cycle.

Natalia POUZYREFF propose d'établir un plan de travail en attribuant des lots à chacun.

Thierry CHARLES ajoute qu'il conviendrait de préciser les délais.

Yannick ROUSSELET suggère d'organiser une réunion spécifiquement dédiée aux recommandations (au suivi des précédentes et à la formulation des nouvelles) car celles-ci susciteront certainement de plus longues discussions. Une autre réunion pourra être consacrée à étudier une version martyre fondée sur le précédent rapport remanié. Dans le cadre d'un calendrier précis, des réunions de travail de chaque collège pourront préparer des discussions constructives en séance.

Josquin VERNON signale que le GT peut assumer de copier-coller des éléments du PNGMDR.

Olivier LAFFITTE fait observer qu'il importe également de réfléchir au titre du document, en remplacement de « mise à jour de l'avis (...) ».

Elisabeth BLATON invite également les participants à procéder à une analyse critique des données et informations disponibles en ligne sur les sites de leurs différentes entités.

Laurent DEPROIT souligne l'importance de distinguer éléments de communication et éléments d'information.

Natalia POUZYREFF pense que l'ultime réunion visera à procéder à une étude de conformité. Elle indique ensuite qu'il serait utile de recommander une harmonisation des définitions et des schémas du cycle du combustible.

Thierry CHARLES rappelle que le document de 2010 était élaboré au regard des exportations et du transport vers la Russie. Les contrats afférents n'existent certes plus mais ne plus évoquer les transports serait dommageable car le cycle sans transports n'a pas de sens.

Josquin VERNON s'interroge sur l'intérêt de présenter le transport national.

Natalia POUZYREFF précise que ce sujet est sensible. Elle estime qu'il serait intéressant d'identifier les responsabilités, notamment en matière de transports.

Stéphanie VIERS demande qui pourrait fournir des données concernant le transport.

Hélène BRUNET-LECOMTE précise que les autorisations de transport sont délivrées par le HFDS.

Le GT convient de consacrer un temps bref à identifier ceux qui pourraient réactualiser les différentes parties du rapport 2010. Ce dernier est projeté à l'écran.

1. Introduction

Le rappel des termes des saisines du ministre d'État et de l'OPECST sera supprimé, ainsi que les interrogations soulevées par le débat.

Thierry CHARLES suggère de rédiger un paragraphe introductif rappelant l'origine du rapport 2010 et les recommandations formulées.

2. Présentation détaillée du cycle de combustible

Michel PAYS se propose de rédiger un paragraphe de comparaison internationale (cycle ouvert, cycle avec traitement, cycle fermé, etc.).

En page 11, la note de bas de page concernant l'EPR sera actualisée.

Elisabeth BLATON suggère de débattre ultérieurement du schéma sur les étapes du cycle du combustible nucléaire.

En page 16, EDF fournira le nombre de réacteurs utilisant du MOX.

Stéphanie VIERS signale que le tableau intitulé « illustration 2 » et présentant les flux historiques et les prévisions à partir de 2010 est plus détaillé que le schéma du PNGMDR. Elle demande s'il convient d'en conserver la présentation, en en actualisant les données.

Yannick ROUSSELET serait favorable au maintien de ce tableau, en y reportant les flux depuis 2010.

Michel PAYS estime qu'il serait plus judicieux d'élaborer un tableau normalisé présentant des valeurs typiques et non des données annuelles car la consommation des centrales du parc nucléaire varie en fonction de la production électrique ou de la durée des éventuels arrêts de tranche. Une telle présentation lui paraîtrait plus pédagogique qu'une chronologie des consommations.

Josquin VERNON soutient cette suggestion. D'ailleurs, les usines de l'amont du cycle produisent bien plus que ce que ce tableau ne montre.

Michel PAYS annonce qu'il proposera un paragraphe à cet égard.

Yannick ROUSSELET privilégierait des moyennes à des valeurs théoriques car les premières sont plus proches de la réalité.

Stéphanie VIERS demande ensuite si l'IRSN pourrait définir les unités utilisées (tonnes de métaux lourds, m³, assemblages, etc.) et expliciter les raisons pour lesquelles elles diffèrent selon l'entité qui les présente.

Igor LEBARS confirme que ces points mériteraient d'être intégrés au glossaire.

En l'absence de questions diverses, la séance est levée à 16 heures 30.

Les prochaines réunions du groupe de travail auront lieu le 15 février et le 29 mars 2018 à partir de 14 heures.

Liste des participants à la réunion du 18 janvier 2018

CHARLES Thierry, IRSN
DANIEL Guillaume, IRSN
GRYGIEL Jean-Michel, AREVA
HUMBERT-BRUN Margot, IRSN
LAFFITTE Olivier, Haut comité - collège des organisations syndicales
LALLIER Michel, Haut comité - collège des organisations syndicales
LANGUIN Thomas, MTES/SG/SDSIE
LEBARS Igor, IRSN
LIEBARD Florence, ANDRA
PAYS Michel, EDF
POUZYREFF Natalia, Haut comité - collège des parlementaires, **pilote du Groupe de travail**
ROUSSELET Yannick, Haut comité - collège des associations
VERNON Josquin, ASN
VIAL Eugénie, Comité technique Euratom

Direction générale de l'énergie et du climat :

BRUNET-LECOMTE Hélène
DEPROIT Laurent
ELISEE Murielle
LOUIS Aurélien

Secrétariat du Haut comité :

BETTINELLI Benoît, secrétaire général
BLATON Elisabeth
MERCKAERT Stéphane
VIERS Stéphanie